

Chers membres de l'association pour la protection du lac Écluse (APPLÉ),

Un rappel à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de me remettre la cotisation annuelle de \$30. – formules d'inscription disponible au site Web de l'association :

<https://www.appleorford.com/adhesion>

Voici les résultats des récentes analyses de l'eau du lac Écluse. Les prélèvements ont été effectués le 16 juillet et nous avons reçu les résultats un peu en retard hier.

Voir carte de prélèvements sur le site Web de l'association :

https://www.appleorford.com/files/ugd/326750_d250fd6d596641f8bf4545f7bc361081.pdf

Échantillons 16 août 2022	Ruisseau lac à la truite	Ruisseau du golf	Milieu du lac entre les deux ruisseaux	Fausse du lac entre île et Manoir	Critères de qualité
Coliformes fécaux	21	13	15	4	<200UFC/100ml (unités formant colonie)
Matières en suspension	3	1	25	4	<5 mg/L (milligrammes)
Phosphore totaux-trace	20	20			<20 µg/L (microgrammes)
Chlorophylle A				4,79	<20 µg/L

Coliformes fécaux : La concentration de coliformes fécaux doit inférieure à 200 UFC/100ml. Au-delà de 200 UFC, il y a des risques pour les activités de contact primaire (ex. baignade, planche à pagaïe, etc.) Les résultats des échantillons du 16 août pris aux quatre endroits sur le lac indiquent des résultats respectant les critères de qualité.

Matières en suspension : La concentration doit être sous 5mg/l. Les résultats du milieu du lac dépassent la norme de qualité. Il est fort probable que l'ajout de sédiments venant du projet immobilier et apporté par la pluie en fin juillet en soit la cause. Les mesures de protection prises depuis devraient éviter qu'une telle situation se reproduise.

Phosphore : la concentration de phosphore est à la limite de la norme à l'embouche des deux principaux ruisseaux qui alimente le lac. L'utilisation d'engrais entre autres augmente l'écoulement de phosphore dans l'eau du lac, ce qui cause la croissance excessive de plantes aquatiques et algues. Nous continuerons de surveiller ce critère, car l'excès de phosphore représente des risques d'effets chroniques néfastes à long terme pour la protection de la vie aquatique. L'association a déjà fait des représentations auprès de la municipalité pour les informer que plusieurs sections de la bande riveraine du golf ne sont pas végétalisées selon les normes municipales (une largeur minimale de 10 à 15 mètres.) Nous avons inclus les photos que vous trouverez dans le document au site Web de l'association: « Golf du Manoir des sables - Gestions des pesticides et des engrais » Page 10:

https://www.appleorford.com/files/ugd/326750_1723ce5d7193414788319eccd7042263.pdf

Chlorophylle A : Un test du niveau de chlorophylle A prise à la fausse du lac indique un niveau de 4,79 ug/l; donc rencontrant les critères de qualité.

Donc, en résumé, la qualité de l'eau reste propice aux activités aquatiques. Il est toutefois toujours recommandé de prendre une douche suite à une baignade au lac. Il faut continuer à surveiller la situation concernant le niveau de phosphore et maintenir la vigilance afin de réduire l'ajout de sédiments, d'engrais et de pesticides qui affectent grandement la qualité de l'eau et activent le vieillissement prématuré du lac.

Merci pour votre collaboration et votre contribution à la préservation de ce petit joyau local,

Salutations,

Jean Forget

Président de l'association pour la protection du lac Écluse